

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 430

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

notes féministes au gré de ses lectures. Et, alors que tous les organisateurs de concerts et de représentations musicales ou théâtrales ignorent royalement notre journal, ceux qui ont mis sur pied *Le Joli Jeu des Saisons* ne nous ont-ils pas fait l'honneur d'un service de presse au même rang que les plus grands quotidiens? Et puis, les femmes sont à l'œuvre à chaque instant dans cette « Revue des mois et des jours », à l'orchestre, dans les soli par le soprano cristallin de Mme Jaques-Dalcroze, dans les coulisses, à la scène, depuis les adorables petits flocons de neige tout enrubannés de pompons blancs, jusqu'aux sveltes hirondelles, aux fleurs de fuchsias merveilleuses de couleur, ou à cette flûte qui mime si exquisement la mélodie surflurée dans l'orchestre, quand, au retour des mauvais jours, les instruments se réveillent de leur sommeil estival?... Nous avons souvent évoqué — et ceci n'est plus du féminisme, mais touche à des considérations d'un tout autre ordre — au cours de ces trois délicieuses heures de représentation, le souvenir de ces contes de notre enfance, qui en insufflant la vie aux choses inanimées, en donnant la parole aux fleurs et aux oiseaux, à la pluie et aux nuages, nous transportaient dans un monde merveilleux où tout s'anime, palpite, frissonne, ou sourit, et qui, chaque chose y participant au rythme éternel de la vie, vous donnait l'illusion bienfaisante du grand tout harmonieux, dont chacun de nous constitue une parcelle...

Or pour donner cette illusion, il faut être un poète: ce n'est pas à nous à apprendre à nos lecteurs que nous en possédons un dans l'auteur du *Joli Jeu des Saisons*.

M. F.

Le Comité du „Mouvement Féministe“

...a siégé le 2 juin, à Lausanne, sous la présidence alerte de Mme Vuilliomonet (La Chaux-de-Fonds). Il a d'abord rappelé avec regret la mémoire de Mlle Colin, pendant plusieurs années membre de ce Comité, et décédée il y a quelques mois; puis il a appelé à la présidence pour l'exercice 1934-1935 Mlle Emma Porret (Neuchâtel), Mlle Dutoit (Lausanne) étant nommée secrétaire, et Mme de Montet et M. Truan (Vevey) vérificateurs des comptes pour la même période.

Les rapports administratifs et financiers ont été présentés par Mlle Micol, et approuvés à l'unanimité. Les comptes pour 1933 bouclent malheureusement avec un déficit de plusieurs centaines de francs, qui doit encourager tous les amis de notre journal à intensifier toujours davantage la propagande en sa faveur. Et que l'on ne dise pas que celle-ci ne peut plus rien: le lancement opéré de février à mai à tous les membres des Sections suffragistes suisses non encore abonnées a donné le résultat satisfaisant d'un pourcentage de 12 % de nouveaux abonnés! Les lecteurs du *Mouvement* ne constituent donc pas, comme on le croit souvent, un élément immuable, que diminue peu à peu la crise; c'est au contraire à un public sans cesse renouvelé que s'adresse notre journal, les départs, les décès, les désabonnements, rendus trop nombreux par la situation économique, étant ainsi compensés par de nouvelles recrues qui manifestent en s'abonnant leur intérêt pour notre effort. Et il est très significatif qu'en ces temps difficiles, un lancement ait produit pareil résultat encourageant. De plus en plus, le *Mouvement* pénètre dans des milieux divers, est lu et discuté, et les arrangements satisfaisants pris avec la représentante d'une importante maison de publicité prouvent bien qu'il tient sa petite place dans notre presse romande.

Mlle Gourd a ensuite présenté le rapport rédactionnel, touchant à de nombreux points qu'il serait trop long de discuter ici: articles de fond, articles politiques, internationaux, nationaux, polémiques diverses, feuilletons littéraires et artistiques (l'absence de feuilletons musicaux est regrettée), nouvelles des Sociétés et carnet de la quinzaine, pensées du cartouche, service de presse, etc., etc. La rédactrice a tenu à exprimer toute sa reconnaissance aux collaboratrices fidèles qui sous des noms, des initiales ou des pseudonymes divers, lui apportent un concours si utile. Et le cordial échange de vues qui a terminé cette séance a certainement été pour elle un réconfort et un encouragement dans sa tâche.



Association Suisse
— pour le —
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 mai, à l'hôtel du Château, à Ouchy, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sa 26^{me} Assemblée générale annuelle, à laquelle toutes ses sections étaient représentées, sauf Lucens, Moudon et Bex. L'Association a protesté contre la lacune du Code pénal vaudois qui ne prévoit aucune sanction contre celui qui abandonne dans le besoin une femme qu'il a rendue enceinte hors mariage,



XVI^e Cours de Vacances

organisé par
L'Association suisse pour le Suffrage féminin
à BRUNNEN (Lac des Quatre-Cantons)
du 16 au 21 juillet 1934

L'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, pour la 16^e fois, au commencement des vacances d'été, un cours où se discuteront en commun les intérêts féminins actuels les plus divers et qui offrira en même temps à ses participantes une vie de société agréable et reposante dans une des plus belles contrées de notre pays.

Les cours de vacances de l'A. S. S. F. se divisent en deux parties: Dans une première partie pratique, l'occasion est offerte aux participantes de s'exercer à faire des conférences, à prendre part à des discussions, à diriger des assemblées et des séances et à remplir les différentes charges d'une association. Chacune comprendra la valeur de pareils exercices dans un cercle de personnes ayant les mêmes aspirations. Afin que les élèves puissent se préparer à ces exercices, une liste de sujets de discussion leur est proposée avant le commencement du cours.

Dans une seconde partie, des personnalités compétentes font de conférences sur d'importantes questions d'actualité, intéressant les femmes. Les après-midis sont consacrés au repos. Dans une des excursions entreprises en commun, les participantes apprennent à connaître les beautés naturelles des environs de la localité où a lieu le cours.

Nombreuses sont les participantes aux cours précédents qui ont puisé dans cette organisation de nouvelles forces et la confiance en elles-mêmes nécessaires pour exercer par la suite une activité privée ou publique.

C'est pourquoi nous recommandons à votre attention notre cours de cette année, espérant voir affluer de nombreuses inscriptions.

PROGRAMME

A. Partie pratique: Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

Direction pour les participantes de langue allemande: M^{lle} GÜNTHER (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: M^{me} LEUCH (Lausanne).

Organisatrice du cours: M^{me} VISCHER-ALLOTH, Schaffhauserstrasse 55 (Bâle).

B. Conférences.

Lundi 16 juillet, à 14 h. 30: Ouverture du cours. 15 h.: M^{lle} Andrée KURTZ, présidente de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille: *La traite des femmes au point de vue international* (en français).

Indications pratiques

Le cours s'ouvrira le **lundi 16 juillet, à 14 h. 30**: les jours suivants les exercices commenceront à 9 h. Le cours aura lieu à l'**Hotel Métropole, Brunnen**. Prix de la pension: **Fr. 8.50** par jour. Prière de s'inscrire le plus tôt possible, soit auprès de M^{me} **Leuch, Avenue Bèthusy, 52, Lausanne**, soit auprès de M^{me} **Vischer-Alloth, Schaffhauserstrasse 55, Bâle**, qui donneront toutes les indications désirées. On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription	}	Le cours complet	Fr. 10.—
		Les 6 conférences	3.—
		Une journée	2.—
		Une conférence	1.—

Mardi 17 juillet, à 10 h.: M^{lle} M. BRÜHLMANN, (Lohn, près Schaffhouse): *Les associations de paysannes* (en allemand).

Mercredi 18 juillet, à 10 h.: M^{lle} AGNÈS VON SEEGESSER (Lucerne), présidente du club Hrotsvit: *Wallburga Mohr (1747-1828), la célèbre « mère de Mauthausen »* (en allemand).

Jeuvi 19 juillet, à 10 h.: M. le prof. ERNEST BOYER, (Lausanne): *La vraie démocratie* (en français).

Vendredi 20 juillet, à 10 h.: M^{me} STUDEF de GOMMOENS (Winterthur): *Parents et enfants* (en allem.).

Samedi 21 juillet, à 10 h.: M^{lle} ANNA MARTIN (Berne): *La femme, garante de ses biens* (en allemand).

C. Conférences publiques du soir à Brunnen et dans les environs.

alors que vingt-quatre Associations, groupées par *Pro Familia*, avaient demandé en vain au Grand Conseil une disposition prévoyant une sanction. L'Association a protesté également auprès du Département de Justice et Police contre une annonce imprudemment insérée dans un quotidien lausannois, où un détective privé offrait ses services aux hommes « pour leur aider à prouver leur innocence dans des actions en recherche de paternité ». — Aux élections pour les Conseils de prud'hommes du 18 mai ont été élues à Lausanne treize juges féminins: à Vevey, quatre; à Yverdon, quatre; à Nyon, deux; à Payerne, point. Une requête, signée par *Pro Familia* et d'autres Associations, a demandé au Conseil d'Etat d'activer la création des tribunaux d'enfants prévus par le Code pénal; le régime provisoire actuel ne vaut pas grand'chose; l'avant-projet élaboré prévoit la nomination d'un président et de deux juges-asseesseurs. Les divers groupes locaux ont organisé des conférences sur des sujets de droit, sur des questions féminines, sur la démocratie, etc.

La gestion votée, ainsi que les comptes, présentés par M^{lle} M. Kammacher, dentiste à Clarens, et vérifiés par le groupe de Vevey (M^{me} Décombar), l'Assemblée a entendu un bref rapport sur l'activité des groupes de Vallorbe (M^{me} Jaillat-Combe), de Vevey (M^{me} Gerhardt), d'Aigle (M^{me} Dupuis), qui ont poursuivi l'éducation civique de leurs membres. Puis M^{me} L.-H. Pache (Lausanne) narra avec entrain ses impressions tennesseuses, alors qu'elle accompagnait et commentait, dans les principales localités du Tessin, le film *Au banc des mineurs*.

Après un thé animé, M. Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise à Lausanne, fit une intéressante conférence sur *les problèmes actuels de la politique suisse*, montrant tout d'abord la difficulté qu'on éprouve à bien définir quels sont ces problèmes; on assiste à un renouveau national, à un bouillonnement d'idées, mais la période de préparation des réalisations est encore lointaine. La révision totale de la Constitution fédérale pose des problèmes nombreux et complexes: comment rétablir l'équilibre entre le fédéralisme et l'interventionnisme (ou tendance à l'étatisation)? Comment empêcher que l'élu ne se préoccupe trop des électeurs? Comment partager le pouvoir entre le législatif et l'exécutif? Comment réformer le suffrage sois-disant universel? Faut-il accorder aux femmes leurs droits civiques? Comment délimiter les compétences gouvernementales? Quel rôle doit jouer le corporatisme?... Enfin M. Freymond se demanda quelles méthodes seraient employées pour modifier nos institutions, et comment pourrait être comblé le fossé qui s'élargit entre l'âge mûr et la jeunesse? S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé le 6 juin à Berne, avec un ordre du jour assez substantiel: il a décidé d'accéder à la demande de la Centrale féminine de Zurich en intervenant auprès du Département des Finances pour protester contre l'imposition trop faible de la bière; d'engager divers journaux à publier, avant le 15 juillet, des articles exposant les diverses utilisations prévues de la collecte nationale du 1^{er} août pour l'amélioration de l'éducation ménagère.

Il a accepté et signé un contrat, longuement étudié, avec l'éditeur Wyss, de Berne, qui reprend à sa charge, mais avec la collaboration de l'Alliance, la publication de l'*Annuaire des femmes suisses*. On se souvient que, en 1930, l'Association pour le Suffrage ayant décidé de renoncer à cette publication, l'Assemblée générale avait autorisé le Comité à essayer de la continuer, ce qui a été fait en 1932 et en 1934. Le nouvel *Annuaire*, édité par Wyss, étant meilleur marché, illustré, et plus accessible au public féminin en dehors de nos Sociétés, reprendra nos idées dans un cercle beaucoup plus étendu. Pour le moment, il ne paraîtra qu'en allemand, les difficultés étant trop grandes pour un ouvrage bilingue. Mais aussitôt que le Comité aura trouvé un éditeur disposé à l'entreprendre, l'*Annuaire* paraîtra aussi en français.

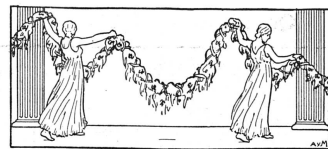
Le Comité a enregistré avec regret la perte de deux Sociétés: le Foyer du Travail féminin de Genève, qui a décidé sa dissolution, et le *Ramo cinese del Soldato Joséphine Butler*, à Lugano, dont la présidente a quitté cette ville et n'a pu être remplacée. Par contre, il a la joie de saluer l'entrée de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin.

Il a étudié le programme de l'Assemblée générale qui aura lieu à Genève, les 6 et 7 octobre, et a fixé la délégation au Congrès du C. I. F. à Paris. Grâce aux dons de nos Sociétés, deux caisses ont pu être envoyées pour le Bazar international. F. M.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

- à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
- à l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genève
- à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.



A travers les Sociétés

Journées éducatives.

La douzième série des Journées éducatives du canton de Vaud, organisée par le Secrétariat Vaudois de l'Enfance, et la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, a coïncidé, cette année, avec la dix-huitième assemblée de la Société suisse en faveur des arriérés, tenue à Lausanne les 2 et 3 juin. Elle a passé de la sorte plus inaperçue, et la contribution des femmes comme conférencières a été moindre, alors que, dans le public, elles étaient comme d'habitude fort nombreuses.

Le samedi après-midi, M^{lle} M. Scheiblauser, maîtresse au Conservatoire de Zurich, a montré l'importance de la rythmique dans l'éducation des arriérés à l'aide de démonstrations faites par des écoliers lausannois; son exposé a été suivi avec un vif intérêt; elle a insisté pour que les pédagogues qui se consacrent à l'éducation des arriérés fassent de la gymnastique rythmique.

M^{lle} Guex, directrice du service médico-pédagogique de Monthey, a exposé la grande utilité d'une pareille institution tant pour les parents que pour les éducateurs en leur enseignant des notions plus justes sur les enfants et sur leur psychologie.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 19 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de diction de M^{lle} Fumet.

Mercredi 20 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 20 h. 30: Club de rapprochement, chez M^{lle} Guibert, 5, avenue de Champel.

Id. id. Association genevoise de femmes universitaires, La Belotte (Fleur d'Eau), 19 h. 30: Dîner et réunion amicale.

Lundi 25 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: Rapports administratifs et financiers. — Compte-rendu de l'Assemblée générale et du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage. — *La femme turque: son émancipation et ses résultats*, causerie par M. Albert Matheze, professeur à l'Université de Genève, conseiller aux Etats, chargé officiellement par le gouvernement turc de l'organisation de l'enseignement en Turquie. — Thé après la séance.

Jeanne VUILLIOMONET

T. COMBE

Sa vie, son œuvre

Une brochure: **Fr. 0,60**

Chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds
Envoi contre versement du prix au compte de chèques postaux: IV 4, 1652.

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE DE GENÈVE

CHEMIN DES GRANGETTES Tél 46.800

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'École. - Placement dans tous les pays. - Belles situations pour jeunes filles cultivées. - Clinique d'accouchement. - Nouveaux cours.

L'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol

sans peine grâce à la méthode et aux disques **„Assimil“**, Envoi gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons. Vous serez séduit par la facilité de la méthode. Rien à apprendre par cœur, prononciation parfaite.

Librairie PRIOR - Corratere, 9. - GENÈVE

Seehof, Hilterfingen

Hotel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thoune. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 92.26